

Bulletin électronique N° 11 / janvier 2014

Madame, Monsieur, chères amies, chers amis,

C'est un bulletin inédit que nous avons préparé pour ce numéro de janvier 2014. Deux gros dossiers le composent et font de cette édition un bulletin spécial consacré aux « affaires » qui ont occupé les devants de la scène pénale et carcérale en 2013. D'une part, les meurtres d'Adeline et de Marie, qui ont ravivé celui de Lucie, attisé les peurs du risque de récidive chez les auteurs de crimes sexuels et mis en péril l'avenir du Centre de psychothérapie La Pâquerette pour les condamnés à de lourdes peines à Genève. D'autre part, le procès du décès de Skander Vogt, qui s'est enfin ouvert fin 2013 à Renens, quatre années bientôt après la mort de ce petit délinquant, interné à Bochuz. L'indignation populaire provoquée par ces meurtres et l'appel à plus de sévérité envers les criminels de sang n'allaient-ils pas orienter le verdict des juges vaudois et minimiser les responsabilités, tant de l'Etat que de son personnel ? Ce n'a pas été le cas, et malgré une peine légère en jours-amendes, le jugement symbolique, tout en nuance, a pointé du doigt les errements d'un agent de détention et l'implication de l'Etat. Les changements opérés à la suite de ce décès sont encourageants, mais insuffisants face au besoin urgent de lieux de soins destinés spécifiquement aux condamnés présentant des troubles psychiques, ceci en terre vaudoise. Tout comme à Genève : la toute récente fermeture de la Pâquerette en est un très mauvais signe. Nous voulons espérer que La Pâquerette reprenne une activité thérapeutique au sein de Curabilis et que l'Etat de Vaud s'active à construire son projet de centre de soins, au sein des EPO.

Fortement engagées dans l'organisation, fin mars prochain, de dix jours d'évènements : « FOUCAULT la prison aujourd'hui » (lire ci-dessous), nous avons renoncé à publier dans ce bulletin d'autres informations d'actualité ou de réflexion sur la prison et la sanction pénale.

Toute bonne lecture !

Groupe Infoprisons : Anne-Catherine Menétrey-Savary, Colette Pauchard
Marie Bonnard, Muriel Testuz, Patricia Lin

Pour ne plus recevoir ce bulletin, merci de nous en informer par email à bulletin@infoprisons.ch

FOUCAULT la prison aujourd'hui

Du 19 mars au 30 mars

Dix jours d'évènements autour des représentations de la pièce de théâtre FOUCAULT 71

Au mois d'août, nous vous avons fait part de la venue à Lausanne, au théâtre de la Grange à Dorigny, les 27, 28 et 29 mars, de la pièce « Foucault 71 » du collectif F71.

Cette pièce de théâtre met en scène, au travers de documents d'archives et de reconstitutions de débats, l'année 1971 qui verra le philosophe Michel Foucault, ainsi que d'autres intellectuels, s'engager autour des questions de la prison, de l'enfermement, de la santé mentale, de l'exclusion sociale. Nous souhaitons surtout profiter de cette fenêtre ouverte sur le passé pour prolonger la pensée de Foucault et questionner la pertinence de ses outils d'analyse dans la réalité d'aujourd'hui.

Ces dix jours d'évènements à Lausanne et environs sont organisés en collaboration avec l'Université de Lausanne - Affaires culturelles UNIL, Interface sciences-société UNIL, la Grange de Dorigny -, et le GRAAP, la LSDH-VD, Regards Critiques, l'EESP, Prélude, ainsi que de nombreux partenaires. Nous vous ferons parvenir prochainement le programme : projection de films, conférences et débats, expositions et tables rondes, seront autant d'éclairages des différentes facettes de la réalité complexe de la prison. L'occasion d'ouvrir un débat, à la fois philosophique, historique, culturel et militant autour de la prison et du système pénal et pénitentiaire.

Dossier Les « affaires » Adeline, Marie, Lucie : leurs répercussions sur le système pénitentiaire

1. La Pâquerette et le meurtre d'Adeline

Le 12 septembre 2013, les médias annoncent la disparition d'une thérapeute et d'un détenu de l'établissement de La Pâquerette, à Genève. Le lendemain, le corps sans vie d'Adeline, la thérapeute, est retrouvé dans un bois. Cet événement tragique vient raviver les drames du meurtre de Marie à Payerne en mai 2013, ainsi que celui de Lucie quatre ans auparavant.

- Fabrice A. et La Pâquerette
- Réactions à chaud, premières mesures
- L'enquête administrative ; premier rapport
- Après le rapport Ziegler, nouvelles mesures

En savoir plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprison*, janvier 2014

[Première partie : La Pâquerette et le meurtre d'Adeline](#)

2. Nouveaux remous autour du meurtre de Marie

On aurait pu s'attendre qu'après la publication du rapport de l'ancien procureur soleurois Bänziger, chargé par le Tribunal cantonal d'enquêter sur les décisions concernant les arrêts domiciliaires ou la réincarcération de Claude D., l'« affaire » Marie ne ferait plus les gros titres des médias. C'était sans compter le meurtre de la psychothérapeute de La Pâquerette, Adeline, à Genève.

- La polémique rebondit
- On cherche un coupable
- Vives tensions entre le politique et le judiciaire

En savoir plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprison*, janvier 2014

[Deuxième partie: nouveaux remous autour du meurtre de Marie](#)

3. Faut-il modifier le système pénitentiaire ?

Dans l'espace de trois ans, les quatre « affaires » (Lucie, Marie, Adeline, Jean-Louis B) ont secoué les consciences et ébranlé les certitudes. A chaque fois, on proclame partout « plus jamais ça ! » et on s'empresse de prendre des mesures, dans la hâte, sans réflexion approfondie, sans vision d'ensemble.

- Les sorties et les congés
- La surveillance électronique et les autres formes de contrôle
- Registre fédéral des détenus dangereux
- Nouvelle initiative populaire pour la responsabilité pénale des autorités judiciaires et administratives
- De l'internement automatique à la peine de mort
- Changer la loi ou changer son application ?

En savoir plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprison*, janvier 2014

[Troisième partie: faut-il modifier le système pénitentiaire?](#)

4. Le système pénitentiaire et les criminels dangereux

Les auteurs de crimes sexuels ou de crimes de sang ne sont pas très nombreux, mais ils posent des problèmes considérables en termes de traitement, de réinsertion, de dangerosité. Beaucoup de questions ont été posées, beaucoup de propositions ont été faites pour mieux encadrer ces criminels et les mettre hors d'état de nuire.

- Réexamen du cas des condamnés jugés dangereux pour prolonger la détention
- L'évaluation de la dangerosité
- La levée du secret médical
- Comment traiter les auteurs de crimes sexuels ou de crimes violents
- La réinsertion, un objectif réalisable ?
- Les moyens à disposition de l'exécution des peines, le coût de la réinsertion
- La justice, la politique et les médias

En savoir plus : Anne-Catherine Menétrey-Savary, *Infoprison*, janvier 2014

[Quatrième partie : le système pénitentiaire face aux criminels dangereux](#)

Dossier L'« affaire » Skander Vogt : une porte ouverte sur le changement

1. Un procès acquis de haute lutte

L'important procès tenu en novembre 2013, dont le verdict vient de tomber, est l'aboutissement d'une procédure entamée par la sœur de Skander Vogt, Senda Vogt, pour le droit à un véritable procès. Plus de trois années émaillées d'informations contradictoires, de décisions judiciaires et de recours de la plaignante.

- Rappel des circonstances du décès de Skander Vogt, en bref
- Un combat après l'autre pour qu'un procès ait lieu
- Au plan pénal : un non-lieu, mais des négligences
- Recours au Tribunal d'accusation, victoire au Tribunal fédéral

En savoir plus : Marie Bonnard, *Infoprisons*, janvier 2014

[L'« affaire » Skander Vogt: Un procès acquis de haute lutte](#)

2. Le procès : quelques temps forts et verdict

Les médias ont largement suivi et rendu compte du procès consacré au décès de Skander Vogt. Voici un récit/résumé parcourant les moments les plus forts ou les thématiques les plus chargées de sens, dont le jugement final.

- L'incendie, errements et contradictions
- Le gardien sous-chef mis sous pression
- Cruel dilemme : obéir à un ordre ou risquer une sanction ?
- Mais qui était Skander Vogt ?
- Du réquisitoire du procureur au verdict : l'Etat et un gardien condamnés

En savoir plus : Marie Bonnard, *Infoprisons*, janvier 2014

[L'« affaire » Skander Vogt: Le procès : quelques temps forts et verdict](#)

3. Une mort qui n'aura pas été vaine ? Essai de bilan

Conjointement au procès pénal, l'envie de faire le point sur les réponses attendues de l'Etat suite aux recommandations du rapport Rouiller (cette enquête très fouillée au plan administratif), a provoqué cet essai de bilan : sur ce qui a été entrepris, peu ou prou, afin que le drame de Bochuz ne puisse pas survenir à nouveau.

- Une remise en question indiscutable, après des années d'immobilisme
- Les recommandations du rapport Rouiller
- Ce qui a été entrepris... et reste à faire aux EPO

En savoir plus : Marie Bonnard, *Infoprisons*, janvier 2014

[L'« affaire » Skander Vogt: Une mort qui n'aura pas été vaine ? Essai de bilan](#)